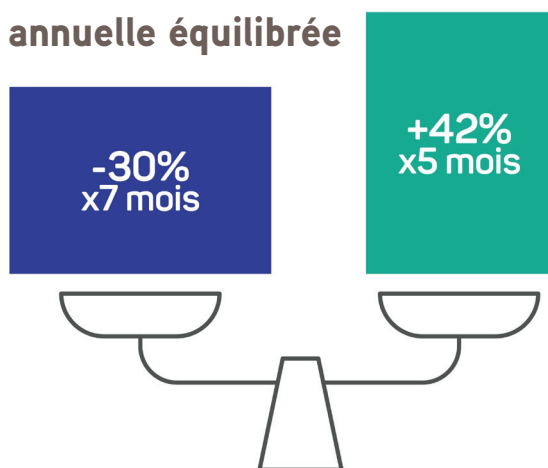


Dès novembre, le prix de l'eau baisse

Vous allez prochainement recevoir votre facture d'eau pour la période de juin à octobre 2024 où le prix de l'eau était majoré. La facture de cet hiver prendra en compte la baisse de 30% applicable dès le mois de novembre et jusqu'au 31 mai 2025.

Le coût de l'eau augmente donc de 42% pendant les mois d'été – de juin à octobre – afin de limiter la consommation lorsque le niveau de la Garonne est à son seuil critique. Une fois la période hivernale revenue (de novembre à mai) et dans le souci de rééquilibrer la facture de l'eau, son coût baisse de 30% par rapport au tarif de base, sans incidence sur la ressource en eau de la Garonne qui a retrouvé un débit élevé.

Une facture annuelle équilibrée



À noter que la baisse du prix de l'eau pour les 7 prochains mois compense la hausse estivale pour les usagers ayant une consommation régulière. La facture annuelle augmente seulement pour les usagers consommant beaucoup plus d'eau de juin à octobre, tels que les propriétaires de piscine souhaitant remplir ou mettre à niveau leurs bassins et qui n'ont pas anticipé cette opération avant le 1^{er} juin.

Par ailleurs, le montant de votre facture annuelle est même susceptible de diminuer en faisant des économies d'eau par l'adoption de bons réflexes au quotidien : prendre une douche courte plutôt qu'un bain, utiliser le programme « éco » de vos appareils électro-ménagers, arroser le jardin avec parcimonie, etc.

Vous pouvez également demander auprès d'Eau de Toulouse Métropole un kit d'économie d'eau gratuit à installer chez vous pour vous aider à limiter vos consommations et à maîtriser votre budget (+ d'info en bas de page).



Pour plus d'informations sur la tarification saisonnière, la commande de kits d'économie d'eau et les moyens de maîtriser votre consommation, rendez-vous sur eaudetoulousemetropole.fr



Pourquoi une tarification saisonnière de l'eau ?

Plus chère durant cinq mois en été, moins chère durant sept mois en hiver, l'eau fait désormais l'objet d'une tarification saisonnière en cohérence avec la volonté de l'Etat de réduire de 10% les quantités d'eau prélevées dans le milieu naturel d'ici 2030. Objectif ? Inciter les habitants à économiser l'eau lorsqu'elle se fait plus rare, en période d'étiage de la Garonne, de juin à octobre.

Eau de Toulouse Métropole vous aide à mieux maîtriser votre consommation

Avec le télérelevé de l'eau, un service performant et gratuit proposé à tous les abonnés, vous pouvez relever vos compteurs d'eau à distance et en temps réel. Vous pouvez également repérer plus rapidement les éventuelles fuites – et donc éviter les surcoûts de facturation – et mieux suivre vos consommations.

De plus, un simulateur gratuit et rapide à remplir (5 minutes) vous est proposé pour estimer votre budget en simulant votre consommation au regard de la nouvelle tarification saisonnière.

Simulez votre conso
et découvrez le télérelevé



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole